

CONSEIL SYNDICAL 2017

Date : les 23 et 24 mars 2017

Lieu : Hôtel Québec Inn
Québec (Québec)

Heure : 8 h 30

Présences : Simon BÉLANGER
Yan BÉRUBÉ
Guillaume BLANCHARD
Steven CLÉROUX
Stéphane COLLIN
Daniel DUSSAULT
Alain FOREST
Luc FOREST
Pierre GAGNÉ
Éric GIGUÈRE
Nicolas GLOUTNAY
Guillaume LACASSE
Mike LAFORGE
Dany PICARD (substitut)
Paul MONTPETIT
Martin PERREAULT
Steven RITCHIE
Nicolas ROY
Daniel TREMBLAY

Ordre du jour

1. Ouverture par le Président provincial (*Pierre Gagné*)
2. Consignes et fonctionnement (*Steven Cléroux*)
3. Présences
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Présentation du projet de convention collective (*P. Gagné, M. Perreault, S. Cléroux*)
6. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 14 et 15 juin 2016
7. Bilan et prévisions budgétaires (*Steven Cléroux*)
8. Rapport du comité de surveillance (*Guillaume Lacasse, Nicolas Roy, Mike Laforge*)
9. Varia
 - 9.1) Vote sur l'entente de principe
 - 9.2) Élections des sections
 - 9.3) Survol des vacances en période de chasse (*Daniel Dussault*)
 - 9.4) Comité de relation de travail avec l'employeur en région (*Mike Laforge*)
10. Ajournement

Le 23 mars 2017

8 h 40 — Ouverture par le Président provincial (*Pierre Gagné*)

Le président souhaite la bienvenue aux délégués. Il précise que ce conseil syndical est différent des autres, car c'est pour présenter l'entente de principe, le bilan financier, les prévisions budgétaires ainsi que la tournée provinciale, si l'entente est acceptée par vous.

Item 2 — Consignes et fonctionnement (*Steven Cléroux*)

Le secrétaire général explique le fonctionnement du séjour pour le conseil. Il explique aux délégués la façon de compléter les comptes de dépenses et les permis d'absence. Les déjeuners et dîners seront pris ici, pour les soupers c'est à votre choix. Le secrétaire demande que l'on fasse l'élection de deux scrutateurs pour les votes sur l'entente de principe.

Élection des scrutateurs pour les votes sur l'entente de principe

Paul Montpetit s'offre

Guillaume Lacasse s'offre

Les deux scrutateurs sont Paul Montpetit et Guillaume Lacasse

Item 3 — Présences

Le président demande qu'un tour de table soit fait afin que chacun se présente, en précisant sa région.

Item 4 — Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et les délégués demandent que l'item « Varia » reste ouvert.

Proposition no S-813

Proposeur : Daniel Tremblay

Secondeur : Mike Laforge

Je propose l'adoption de l'ordre du jour en gardant le « Varia » ouvert tout au long du conseil.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 5 — Présentation du projet de convention collective
(P. Gagné, M. Perreault, S. Cléroux)

Martin Perreault fait la présentation « PowerPoint » sur l'entente de principe, il demande à Pierre Gagné d'expliquer le mode de fonctionnement. Luc Forest délégué du Bas-St-Laurent, demande si ce serait possible d'avoir des copies du document présenté, le président explique que tant que l'entente de principe n'est pas acceptée, ils ne peuvent laisser des écrits circulés, car si l'entente est refusée nous pouvons être poursuivis. Plusieurs questionnements et échange sur le traitement sur échelle+ la rémunération additionnelle.

Pause de 10 h 30

Item 5 — Présentation du projet de convention collective (suite)
(P. Gagné, M. Perreault, S. Cléroux)

Les échanges et questionnements se poursuivent concernant les demandes de l'entente de principe.

Dîner 12 h

Item 5 — Présentation du projet de convention collective (suite)
(P. Gagné, M. Perreault, S. Cléroux)

Concernant la notion des secteurs, des précisions sont apportées suite aux explications, plusieurs désaccords et explications sont échangés.

Pause de 14 h 45

Item 5 - Présentation du projet de convention collective (suite)
(P. Gagné, M. Perreault, S. Cléroux)

Les discussions continuent sur la notion des secteurs. Par la suite, Martin Perreault continue la présentation des demandes et répond aux questions des délégués. Le président explique aux délégués les conséquences de refuser ou d'accepter l'entente de principe.

Levée de l'assemblée 18 h 30

Proposition no S-816

Proposeur : Steven Cléroux
Seconneur : Daniel Dussault

Je propose de nommer un nouveau membre pour le comité de négociation.

Yan Bérubé	propose	Nicolas Roy
Daniel Dussault	propose	Guillaume Lacasse
Simon Bélanger	propose	Stéphane Collin

Stéphane Collin, accepte
Guillaume Lacasse, accepte
Nicolas Roy, accepte

Suite à l'acceptation des trois membres, un vote par scrutin est demandé.

Le nouveau membre du comité de négociation est Stéphane Collin.

Proposition no S-817

Proposeur : Daniel Tremblay
Seconneur : Guillaume Lacasse

Je propose la destruction des bulletins de vote pour nommer un nouveau membre du comité de négociation.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 6 — Lecture et adoption du procès-verbal du conseil syndical des 14 et 15 juin 2016

Proposition no S-818

Proposeur : Guillaume Lacasse
Seconneur : Stéphane Collin

Je propose l'adoption du procès-verbal du conseil syndical des 14 et 15 juin 2016, avec modifications aux points 8.19 (changer « supérieurs » pour « certains gestionnaires » et 8.21 (changer « membre » pour « défendeur »)

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 7 — Bilan et prévisions budgétaires [Steven Cléroux]

Présentation du bilan financier du SAPFQ au 31 décembre 2016

Proposition no S-819

Proposeur : Paul Montpetit
Secondeur : Daniel Dussault

Je propose l'adoption du bilan financier du SAPFQ pour l'année 2016, telle que présentée par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Présentation des prévisions budgétaires du SAPFQ pour l'année 2017

Proposition no S-820

Proposeur : Alain Forest
Secondeur : Daniel Dussault

Je propose l'adoption des prévisions budgétaires du SAPFQ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, telle que présentée par le Secrétaire général.

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 8 — Rapport du comité de surveillance [Guillaume Lacasse, Nicolas Roy, Mike Laforge]

Les 14 et 15 mars 2017, les membres du comité de surveillance se sont réunis au bureau du SAPFQ à Montréal. Les trois membres du comité étaient présents soient; Guillaume Lacasse, Nicolas Roy et Mike Laforge.

Comme pour l'année 2016, le comité a rencontré le Président provincial M. Pierre Gagné, le Secrétaire général M. Steven Cléroux, le Vice-président M. Stéphane Collin, l'adjointe administrative Mme Marie Lucie Lafond ainsi que l'agente de secrétariat Mme Renée Dagenais. Le Directeur aux griefs, M. Martin Perreault est présent la journée du 14 mars, mais le temps manque pour le rencontrer. Le 15 mars, une énorme tempête de neige frappe le réseau routier de Montréal, et ce dernier ne peut se présenter au SAPFQ. Nous avons donc convenu de rencontrer ce dernier, jeudi le 23 mars en soirée après le conseil syndical.

Le comité a eu l'occasion de questionner ces six personnes sur le fonctionnement de l'exécutif en cette période de négociation de convention collective. Le fondement des questions était basé sur le travail d'équipe et la performance du travail rendu, tout en tenant compte de la réalité familiale de chacun des membres.

Le comité s'est d'abord penché sur la nomination des nouveaux Vice-présidents. Nous voulions savoir pourquoi il était devenu urgent de nommer deux nouveaux Vice-présidents, alors qu'il avait été convenu d'attendre la signature de la convention collective pour pourvoir aux postes. Nous comprenons la situation, mais nous recommandons, à l'avenir, de combler les postes libres lors des conseils syndicaux. Le but recherché est d'assurer une charge de travail acceptable pour chacun des membres et d'éviter des nominations urgentes. Ainsi, l'ensemble des délégués auront une chance égale de faire connaître leur intérêt et de se faire élire conformément à la constitution.

Le comité s'est assuré que le suivi du calendrier de travail et le tableau de répartition des tâches recommandées lors du conseil syndical des 14 et 15 juin 2016 avaient été respectés. Suite à des vérifications, nous avons remarqué que le tableau des tâches était bien affiché et disponible. Cependant, le calendrier de présence n'a été consigné que par un seul membre, ce qui occasionne des difficultés pour les employées du secrétariat qui souhaite connaître la présence des membres au bureau. Il est ainsi plus facile pour elles de prévoir les réunions ainsi que tout autre comité. Pour ce qui est du tableau des rôles de chacun, le comité félicite l'exécutif qui a suivi leur recommandation.

Le comité de surveillance n'a pas apprécié de recevoir le bilan financier seulement 3 jours avant la rencontre de ceux-ci. Cependant, nous comprenons que les travaux causés par les négociations de la convention collective aient occasionné des retards dans la production des rapports. Malgré tout, nous tenons à souligner la disponibilité et l'excellente collaboration du secrétaire général dans l'analyse des prévisions 2017 et du bilan 2016. Il est recommandé au Secrétaire général d'être proactif et rigoureux dans la production des futurs bilans.

Le comité de surveillance s'est penché sur les coûts engendrés par la location de l'appartement du Président provincial. Le comité confirme qu'il s'agit d'une économie versus les dépenses qui étaient encourues par la location de chambres d'hôtel. Le confort et la qualité de vie d'un appartement favorisent un meilleur rendement. Les frais de transport sont également réduits puisque le président peut se rendre à pied au bureau du SAPFQ à Montréal.

Suite à la vérification des prévisions budgétaires et des états financiers, nous avons constaté, pour une deuxième année consécutive, des dépassements de coût dans le poste budgétaire informatique [5150]. Après l'analyse, nous constatons que les frais suscités par l'entretien et l'achat du matériel informatique offert par la firme « Mobotek » sont en partie responsables de ce dépassement des coûts. Le comité recommande donc, pour les prochaines années, de procéder à un appel de service auprès de différentes firmes afin de tenter de réduire les coûts d'acquisition et d'entretien. De plus, il est recommandé de numéroter les appareils informatiques afin d'avoir un meilleur suivi de l'inventaire informatique.

Le comité réalise qu'après plusieurs années et de belles paroles, la numérisation des lettres d'entente et la mise à jour informatique du manuel d'interprétation de la convention collective ne sont toujours pas réalisées. La charge de travail générée par ce dossier nécessite qu'un membre de l'exécutif prenne véritablement en charge ce travail. Le Comité recommande que la réalisation du manuel soit prioritaire et qu'il soit réalisé le plus rapidement possible. Rappelons que le comité de surveillance 2016 avait recommandé l'ajout d'une secrétaire dans le but que se réalise ce mandat.

En 2015, le précédent comité de surveillance avait suggéré que lors de la présentation d'une nouvelle entente de principe sur la convention collective, celle-ci devrait être réalisée sur une période de 3 jours afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux et par le fait même, suscité de meilleurs échanges. Nous constatons malheureusement que cette recommandation n'a pas été entendue puisque la prochaine rencontre sera d'une durée approximative d'une journée et

demie, ce qui est de notre avis insuffisant. Suite à cette constatation, le conseil exécutif s'est montré sensible à notre constat. Il est donc prévu de tenir le conseil syndical suivant le règlement de la convention collective sur trois jours.

Le président les félicite pour leur bon travail, il précise que les recommandations n'ont pas été toutes suivies vu les négociations.

Proposition concernant la recommandation du comité de surveillance

Je propose pour des circonstances exceptionnelles, le conseil syndical reconduit l'engagement de deux vice-présidents effectués dans l'année 2016/2017 par l'exécutif, et ce, jusqu'aux prochaines élections, soit prochain conseil syndical.

Proposeur : Daniel Dussault
Secondeur : Guillaume Lacasse

Vote sur la proposition : Adoptée à l'unanimité

Item 9 — Varia

9.2) Élections des sections

Ce point a été reporté au prochain conseil syndical.

9.3) Survol des vacances en période de chasse (*Daniel Dussault*)

Il demande s'il y a une politique lors des périodes de chasse; Martin lui précise que lors d'un comité paritaire le point a été entendu et qu'il va s'occuper d'en informer les membres le plus tôt possible.


9.4) Comité de relation de travail avec l'employeur en région (*Mike Laforge*)

Ce point a été reporté au prochain conseil syndical.

Levée de l'assemblée 12 h


Steven Cléroux
Secrétaire général

Adopté par l'assemblée du conseil syndical le 13 septembre 2018 et contresigné par

 Président provincial ou son remplaçant ce même jour.